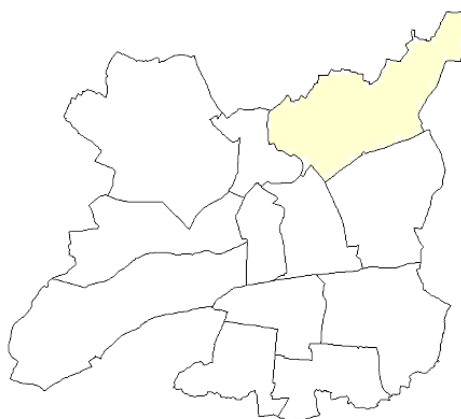


Les pratiques sportives "instituées" et "auto-organisées"
sur le quartier 5 de Rennes « Maurepas – Patton – La Bellangerais » :
Etude comparative des pratiques, des pratiquants et des espaces sportifs
& analyse complémentaire sur le football.



Mémoire pour le
Master 2 Management du sport
Spécialité Professionnelle
Tourisme et évènementiel sportif.

Réalisé par **Alice Gouabin**

Maître de Stage, Gilbert Gaultier
Directeur de mémoire, Gaëlle Sempé

Juin 2009

Résumé :

Ce mémoire vise à mieux connaître l'ensemble des pratiques sportives et des pratiquants rennais, à partir d'une étude comparative sur le quartier de « Maurepas – Patton – La Bellangerais » : il s'agit de confronter les disciplines pratiquées dans les associations et clubs sportifs de Rennes, à celles dites « auto-organisées » observées sur l'espace public.

Un travail exploratoire est mené auprès des acteurs institutionnels du quartier ainsi qu'une observation de terrain des pratiques sportives et de leurs pratiquants. Les résultats obtenus sont confrontés aux données recueillies par l'observatoire des pratiques sportives rennaises, outil fondamental dans la recherche d'informations sur les associations et clubs sportifs adhérents à l'office des sports de Rennes.

Nous poursuivons l'étude comparative par une analyse complémentaire sur le football, pratique fortement plébiscitée, aussi bien dans les associations et clubs rennais que parmi les pratiques sportives auto-organisées. La complémentarité des méthodes utilisées (observation, questionnaires, entretiens) participe d'une meilleure connaissance de la discipline et de ses pratiquants quelque soit le cadre de la pratique.

Ces recherches peuvent être utiles pour diverses institutions dans la mesure où elles mènent vers une compréhension de l'ensemble des pratiques sportives rennaises. Sans prétendre à l'exhaustivité ou à sa suffisance, ce travail est intéressant pour tendre vers l'adaptation de l'offre de sport aux besoins des usagers, notamment en terme d'aménagement des espaces et des équipements dédiés à la pratique sportive.

Mots clés : sport, associations et clubs, pratiques et pratiquants auto-organisés, équipements, espaces sportifs, étude exploratoire, étude comparative, Rennes.

Introduction

Sujet de recherche

Le sport est souvent présenté par ses nombreuses fonctions, sociales, éducatives, de santé... Pouvant être considéré comme un fin en soi par les pratiquants, le sport n'est parfois qu'un moyen pour diverses institutions, d'atteindre des objectifs prioritaires de type économique ou politique : les entreprises privées et les structures publiques s'emparent alors des pratiques sportives comme cheval de bataille.

De nombreuses organisations naissent autour du sport, aussi bien dans le cadre associatif, privé que public. Ces structures participent de manière différente dans le domaine du sport : certaines agissent directement pour la mise en œuvre des pratiques sportives (associations, clubs, entreprises privées, structures publiques...) tandis que d'autres – parfois les mêmes – participent d'une réflexion active pour l'évolution de l'offre de sport en s'interrogeant sur des problématiques qui y sont liées (entreprises privées, offices (municipaux) des sports, collectivités territoriales, ministère de la santé et des sports...).

Le travail que nous proposons ici s'inscrit dans cette démarche de recherche active. Stagiaire au sein du LARES – le laboratoire de recherches en sciences humaines et sociales¹ – nous souhaitons réfléchir sur deux des différentes missions prises en charge par le laboratoire et qui sont commanditées par l'Office des Sports de la ville de Rennes. La première mission consiste à travailler sur l'observatoire des pratiques sportives associatives rennaises ; la seconde réside dans la mise en œuvre d'une enquête sur les pratiques sportives auto-organisées.

Ces deux missions s'intéressent aux pratiques sportives rennaises, mais sous une approche différente. Les analyses réalisées dans l'optique d'une connaissance plus approfondie des pratiques et des pratiquants rennais sont des outils précieux d'aide à la décision, notamment pour les pouvoirs publics qui souhaitent améliorer leur offre en matière sportive.

Pour comprendre ce que sont ces deux missions, et appréhender la manière dont nous pouvons les traiter au sein d'une même réflexion, nous souhaitons d'abord présenter de façon distincte ces deux cadres de recherche. Nous justifierons ensuite dans quelle mesure nous pouvons articuler ces deux missions dans notre analyse des pratiques sportives rennaises.

L'« observatoire des pratiques sportives rennaises »² commandité par l'Office des Sports

« "Le sport joue un rôle essentiel dans la vie de la cité" et constitue "un élément majeur pour la formation, l'éducation, la santé et le développement personnel des jeunes". Telle est l'ambition politique que l'Office des Sports

¹ Notons que le LARES fait partie du LAS, le Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie de l'université européenne de Bretagne de Rennes (Equipe d'Accueil 2241). Site internet http://www.uhb.fr/sc_humaines/las/

² Dénomination officielle complète du projet d'étude : « Observatoire des pratiques sportives rennaises – Analyse des pratiques sportives – Observatoire permanent de la vie sportive rennaise. »
Cf. présentation détaillée en annexe 1 « Présentation de l'observatoire des pratiques sportives rennaises »

propose de faire partager au mouvement sportif rennais et de manière privilégiée avec la Ville de Rennes. »¹

Parmi ses nombreuses missions d'intérêt général, l'Office des Sports de Rennes se veut un « lieu d'observation des pratiques sportives » par le biais de « réflexions (et de) propositions pour mieux répondre aux aspirations des associations, des pratiquants sportifs et des citoyens ».

« [L]es responsables de l'Office des Sports de Rennes avancent leur souci de mieux connaître les besoins en matière sportive afin de pouvoir jouer au mieux leur rôle. (...) De leurs côtés, les responsables chargés des questions sportives à la ville de Rennes, en écho aux responsables de l'Office des Sports, s'interrogent sur le sens à donner à la « sportivation de la société » et s'intéressent à la façon dont ces pratiques se traduisent dans le contexte rennais pour mieux définir une politique sportive. »²

Les objectifs mis en relief par l'Office des Sports d'une part, et les responsables chargés de la ville de Rennes d'autre part, demandent un travail de recherche conséquent. Ne disposant pas des outils techniques et scientifiques nécessaires, l'Office des Sports a fait appel au LARES. L'« observatoire des pratiques sportives rennaises » a ainsi débuté en 2005-2006, pour une durée de 4 ans, avec pour objectif de mieux connaître les publics sportifs associatifs adhérents à l'Office des Sports de Rennes.

« L'observatoire des pratiques sportives rennaises (...) se fixe pour objectif de mettre en oeuvre un observatoire permanent de la vie sportive rennaise entendu comme un lieu de construction de savoir partagé et un lieu d'échange d'idées entre les associations adhérentes à l'Office des Sports et les responsables de l'Office des Sports et les chercheurs du LARES. »³

Les responsables de l'Office des Sports de Rennes ont convenu des difficultés que représentent « le travail de récolte de données sur les pratiques sportives, et les associations sportives, ainsi que leur analyse et leur interprétation ». En effet, « [s]i des informations existent bien, leurs disparités, leur mise en ordre et en forme font problème. » L'observatoire des pratiques sportives est une mine d'or d'informations, mais nécessite un travail d'éclairage pour être en mesure d'appréhender l'ensemble des données brutes qui sont à disposition.

La recherche d'une amélioration des politiques sportives par une meilleure connaissance des pratiques n'est donc envisageable, qu'à travers l'exploration et surtout l'explicitation des résultats obtenus grâce à cet observatoire. Ainsi, notre travail consistera dans un premier temps, à mettre en lumière les données recueillies par l'observatoire dans la mesure où elles informent sur les caractéristiques individuelles des pratiquants et des associations et clubs sportifs rennais.

Une étude exploratoire à construire

Les activités sportives ne sont pas uniquement pratiquées dans le cadre institué par des associations, clubs ou entreprises privées. De nombreux individus s'adonnent à des pratiques sportives hors de toute structure. La prise en compte des données de l'observatoire n'est donc pas suffisante pour appréhender l'ensemble des pratiquants sportifs sur un territoire, puisqu'il

¹ Cf. annexe 1 « Présentation de l'observatoire des pratiques sportives rennaises » p.2

² Ibid. p.3

³ Ibid. p.3

ne prend en compte que les licenciés des associations et clubs sportifs rennais. « [Le nombre annuel de licences] ne recoupe que partiellement la population qui a une pratique sportive : (...) beaucoup de pratiques se font sans licence. »¹

Le sport se développe donc au-delà des structures. Des aménagements dédiés à la pratique sportive voient le jour sur les espaces publics urbains. « Les équipements, les espaces et les lieux donnent à l'ensemble des activités physiques et sportives une force et une visibilité nouvelle. »² En libre accès ou contre rétribution, ces aménagements participent d'un développement des pratiques sportives. Malgré tout, les sportifs qui pratiquent hors des structures instituées ne se contentent pas des espaces dédiés, mais investissent également l'espace public *a priori* non dédié au sport.

« L'investissement de ces espaces n'est pas un phénomène nouveau et a été analysé dans divers travaux, mais le processus s'est accentué depuis les années 80 et les enquêtes de l'INSEE et de l'INSEP soulignent que si les licenciés des clubs sportifs continuent à progresser, la croissance des effectifs sportifs est renforcée par des pratiques non affiliées se réalisant hors des structures traditionnelles de l'institution sportive. »³

Fort de ce constat, l'Office des Sports de Rennes souhaite mener une enquête sur les pratiques qui ont lieu hors des structures instituées et que nous appelons les pratiques « auto-organisées ». Cette étude doit permettre de connaître un autre type de pratiques sportives rennaises en vue de compléter les informations de l'observatoire relatives aux associations sportives rennaises.

Au regard du temps et des moyens à disposition⁴, il n'est pas possible d'envisager une enquête sur l'ensemble de Rennes : un travail ciblé sur un territoire restreint de la ville semble plus réaliste. Ainsi, nous faisons le choix de nous focaliser sur un quartier de Rennes, le « quartier 5 »⁵ qui comprend les territoires de « Maurepas – Patton – La Bellangerais ». Ce quartier a la particularité d'être recouvert, d'un côté par des zones fortement peuplées (immeubles...) et de l'autre, du « parc des bois » ou « parc des Gayeulles », un espace vert très important reconnaissable à l'échelle de Rennes. Nous faisons l'hypothèse que cette diversité des espaces sera le lieu de pratiques sportives variées, à l'image des disciplines sportives qui se pratiquent à Rennes.

Pour réaliser cette enquête, nous souhaitons commencer les recherches par un état des lieux des pratiques sportives. Il est intéressant dans un premier temps, de rencontrer les acteurs de terrain, ou ce que l'on nommera les « correspondants locaux ». Ces derniers sont des responsables de structures, animateurs ou éducateurs, et participent activement ou indirectement à la mise en œuvre des activités physiques et sportives sur le quartier. Leur connaissance fine de leur structure permettra de faire un inventaire rigoureux des différents acteurs de terrain qui agissent en faveur du sport dans le quartier.

¹ MULLER Lara, « La pratique sportive en France, reflet du milieu social », *Mission statistique du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative*, édition 2006. Document PDF à télécharger sur le site <http://www.statapprendre.education.fr/insee/par/loisir/sport.htm> (site consulté en Avril 2009)

² SALAÛN Mikaël, *Les pratiques sportives contemporaines auto-organisées des jeunes en milieu urbain : le cas de l'agglomération rennaise*, Mémoire de Maîtrise en Sociologie sous la direction de Armel Huet, Professeur de Sociologie, Université de Rennes 2, mai 1999.]

³ Ibid.

⁴ Nous rappelons que nos recherches s'étalent sur une durée de 6 mois, le temps du stage de deuxième année de master « Management du sport » à l'Université Européenne de Bretagne de Rennes. Le travail réalisé pour cette enquête s'est effectué de façon autonome et par nos propres moyens.

⁵ La ville de Rennes est divisée en 12 territoires géographiques appelés quartiers.

Ces correspondants locaux apportent des informations précieuses pour mettre en place une étude exploratoire efficace sur le quartier : l'observation directe apparaît ensuite comme indispensable, pour faire émerger la réalité des pratiques et des pratiquants sur l'espace public. L'objectif est ici de valider ou non, voire de compléter les données recueillies lors des entretiens. L'observation peut être considérée comme un outil à part entière dans notre étude, mais elle n'a de sens que par rapport aux entretiens réalisés au préalable.

A partir de cette première connaissance des pratiques et pratiquants du quartier, nous préparerons dans un deuxième temps, un plan d'observation adapté au contexte et à la réalité du terrain. « Assurer la pertinence d'une méthode, c'est l'ajuster aux questions posées et aux informations accessibles. »¹ La complémentarité des entretiens et de l'observation vise à garantir la validité des résultats obtenus.

Organisation des recherches

Le travail de recherche à partir de l'observatoire des pratiques sportives associatives et l'étude exploratoire des pratiques auto-organisées sur le quartier « Maurepas – Patton – La Bellangerais » s'intéresse à une thématique commune : les pratiques, les pratiquants, et les espaces sportifs rennais. L'objectif visé consiste alors à confronter ces deux cadres de pratique – institué ou auto-organisé –, pour faire émerger leurs similitudes et leurs différences.

Il s'agit donc d'abord, de mettre en lumière dans ces deux cadres de pratique, des éléments de réponses de même nature pour réaliser ensuite, une étude comparative des pratiques, des pratiquants et des espaces sportifs. Nous limitons notre étude sur le quartier 5 de Rennes puisqu'il a été le lieu de l'enquête de terrain sur les pratiques sportives « auto-organisées ». Nous cherchons donc à mettre en exergue la diversité des disciplines sportives pratiquées et leur succès auprès des pratiquants, mais aussi leurs caractéristiques individuelles selon la discipline et enfin les espaces publics utilisés pour la pratique sportive.

Nous souhaitons tout d'abord, travailler de manière séparée sur les deux missions que sont l'observatoire et l'étude exploratoire, pour mettre en évidence des contextes de recherche différents, et être en mesure d'approfondir la méthodologie utilisée pour chacune des étapes de l'étude.

La première partie de notre développement a pour objectif, de mieux connaître les pratiques ayant lieu dans les associations et clubs sportifs de Rennes, et plus particulièrement dans le quartier « Maurepas – Patton – La Bellangerais ». L'explication de la démarche utilisée pour récolter les informations puis pour les traiter, nous semble indispensable pour prétendre justifier les résultats obtenus au cours de cette analyse. Un temps est donc tout d'abord consacré à la présentation de l'observatoire des pratiques sportives rennaises et de son fonctionnement.

La seconde partie s'intéresse aux pratiques sportives dites « auto-organisées ». Nous tentons d'abord de définir ce type de pratique, puis nous expliquons la méthode de recherche utilisée. De la même manière, le temps imparti à détailler la méthodologie participe d'une meilleure compréhension des résultats. L'analyse des données recueillies lors de l'étude exploratoire dans le quartier est liée à la méthode d'enquête utilisée, puisque les résultats obtenus en dépendent directement.

¹ COMBESSIE Jean-Claude, *La méthode en sociologie*, Paris, La Découverte, (1996), 4e édition, 2003.

Après avoir présenté de manière distincte les résultats de l'observatoire et de l'étude exploratoire, nous proposons de confronter les résultats obtenus. La troisième partie de notre développement est ainsi consacrée à l'étude comparative des pratiques, des pratiquants et des espaces selon le cadre de la pratique, qu'elle soit instituée ou auto-organisée.

Nous approfondissons les recherches à travers une étude de cas sur les usages sociaux du football. Grâce à des questionnaires et des entretiens spécifiques à ces pratiquants, nous cherchons à analyser cette discipline et à comprendre les éventuelles différences entre les pratiquants des clubs et ceux qui s'auto-organisent. Nous tentons de détailler les caractéristiques et le profil type de ces pratiquants, puis à comprendre « ce qui se joue » sur les espaces qui laissent place à la pratique du football.

Conclusion

L'étude comparative... en bref

Les recherches réalisées dans cette étude ont permis de conjuguer deux missions commanditées par l'Office des Sports de Rennes. La première réside dans le traitement et l'analyse des données de l'observatoire des pratiques sportives associatives rennaises. La seconde est ciblée sur l'enquête exploratoire des pratiques sportives auto-organisées, mise en œuvre à l'aide de méthodes complémentaires telles que des entretiens avec les correspondants locaux¹, des observations² en déambulation, en statique ou par comptage des flux, ainsi que des questionnaires et entretiens supplémentaires³ auprès des pratiquants de football du quartier.

L'obtention de cette diversité d'informations a permis de faire émerger les spécificités des pratiques, des pratiquants et des espaces sportifs sur le quartier « Maurepas – Patton – La Bellangerais », d'abord pour les disciplines pratiquées dans les associations et clubs sportifs rennais – via l'observatoire –, puis pour celles observées sur l'espace public hors des structures – via l'enquête de terrain –.

Présentées dans un premier temps de façon séparée pour justifier de la méthodologie utilisée, les résultats obtenus ont pu être confrontés en vue d'une analyse comparative des pratiques, des pratiquants et des espaces sportifs. Nous proposons de rappeler brièvement dans cette conclusion, quelques uns des résultats obtenus au cours de l'enquête.

Les disciplines pratiquées par les sportifs auto-organisés sur le quartier « Maurepas – Patton – La Bellangerais » sont moins diversifiées que l'offre des associations et clubs sportifs rennais qui adhèrent à l'Office des Sports de Rennes. Seules neuf disciplines ont été recensées lors de l'observation de l'espace public. Le nombre de pratiquants de chacune de ces neuf disciplines est relativement proportionnel au nombre de pratiquants selon l'observatoire des pratiques associatives.

Deux disciplines sont particulièrement repérables du point de vue de leurs effectifs. Le football est fortement représenté quel que soit le cadre de la pratique, et comporte près de la moitié de l'ensemble des pratiquants de ces neuf disciplines. La course à pied illustre quant à elle, une préférence significative des sportifs pour la pratique auto-organisée.

L'âge et le sexe jouent un rôle sur la pratique sportive. Les femmes sont moins représentées dans toutes les disciplines, sauf pour la marche à pied. La part des femmes varie selon la discipline : c'est dans le football et le cyclisme qu'elles sont les moins présentes, et ce, aussi bien dans les associations et clubs sportifs que selon les observations réalisées sur le quartier. Les moyennes d'âge sont également différentes selon les disciplines sportives. Nous avons repéré des pratiques « jeunes » et des pratiques « adultes », à l'image des pratiquants de chaque discipline. Les adultes pratiquent des sports plutôt individuels, les jeunes adultes

¹ La durée d'enregistrement des entretiens retranscrits est de 8h45. D'autres entretiens enregistrés ou non (de type informel) ne sont pas répertoriés, mais ont favorisé la compréhension du contexte du quartier.

² 17h30 d'observation ont été effectuées sur le quartier.

³ Nous avons rempli 49 questionnaires et réalisé 5 entretiens auprès des pratiquants de football.

pratiquent les sports d'opposition, et les enfants et adolescents pratiquent les sports collectifs et les sports « spectacle ».

Les espaces sportifs peuvent être spécifiques à la pratique des associations et clubs sportifs ou à la pratique auto-organisée. Certains équipements tels que les gymnases, la patinoire, ou les stades sont réservés en priorité aux associations et clubs sportifs. Ils peuvent l'être complètement ou seulement sur certains créneaux, laissant ainsi libre accès à tous les pratiquants, gratuitement ou contre rétribution. Les espaces de loisirs comme le canal Saint-Martin ou le Parc des Gayeulles sont aussi mixtes, mais de façon différente : il n'y a pas de créneau réservé pour un type de pratique, tous les pratiquants se côtoient sur les mêmes espaces et les mêmes temps, sur des pratiques non déterminées.

Les problématiques liées aux pratiques sportives auto-organisées

De nombreuses institutions, telles que le monde sportif associatif et fédéral et les collectivités territoriales, mettent à disposition des usagers, des infrastructures, du matériel et des encadrants pour pratiquer des disciplines sportives aussi nombreuses que variées.

Pourtant, en parallèle de ces pratiques, les activités dites « auto-organisées » se développent : de nombreuses personnes pratiquent une activité physique ou sportive pendant leur temps libre, sans entrer dans le cadre d'une pratique instituée. « Même si le nombre de licences augmente en absolu (environ 14 millions en France), cette tendance est relative au regard de l'explosion des sports auto-organisés dans les trente dernières années. »¹

De nombreux auteurs parlent d'une « crise organisationnelle des institutions sportives »², expliquant ainsi que les structures ne se seraient pas adaptées aux évolutions des pratiques sportives. Ils justifient la montée des pratiques auto-organisées telles que les pratiques de glisse, par l'impuissance des institutions à assimiler ces nouveaux pratiquants.

*« Le sport fédéral est en crise, ses vertus sociales et éducatives semblent être en péril. Trop centré sur le modèle compétitif et académique, il éprouve des difficultés à s'adapter aux pratiques et représentations de ces nouveaux adhérents, issus des sports de rue. »*³

Notre enquête de terrain a fait émerger une majorité de pratiquants sportifs « traditionnels », puisque le football regroupe la moitié des pratiquants observés sur l'espace public. Se pratiquant sur des espaces dédiés à la pratique sportive, cette activité ne correspond pas aux « nouvelles pratiques de rue » décrites par les auteurs. A l'image des rares pratiquants observés sur les routes et trottoirs du quartier, il semble en effet que « les sportifs de rue demeurent marginalisés et dominés dans l'espace sportif local. »⁴

Les problématiques liées aux pratiques sportives auto-organisées amènent souvent à des réflexions autour d'une démarche d'intégration ou d'une réintégration des sportifs dans les structures.

¹ GASPARINI William, VIEILLE-MARCHISET Gilles, *op. cit.*, p. 80

² SALAÛN Mikhaël, *op. cit.*

³ VIEILLE MARCHISET Gilles, *Sports de rue et pouvoirs sportifs*, Paris, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2003., p. 197

⁴ Ibid., p. 228

Pour les collectivités territoriales, il s'agit de mettre en oeuvre des dispositifs d'intégration par le sport, « pour (re)créer du lien social dans les espaces urbains populaires »¹. L'animation sportive de proximité s'insère dans cette volonté de proposer une offre de sport aux jeunes du quartier. Elle vise « à instaurer des passerelles depuis les activités de rue, informelles et auto-organisées, vers les activités plus institutionnelles. »²

Pour les clubs et les associations, il s'agit plutôt d'augmenter le nombre des licenciés pour faire valoir la place de la discipline parmi les autres. Deux moyens sont alors envisageables : faire en sorte de toucher un public le plus large possible, tout en les fidélisant le plus longtemps possible.

Pratique auto-organisée et pratique en club, l'exemple du football

Si pour certains, les structures favorisent et organisent l'activité sportive, elles sont pour d'autres, inadaptées aux besoins et aux envies, voire un réel obstacle à la pratique. En effet, nous avons pu constater entre autres, que les « contraintes horaires », « la pression des entraîneurs » sont parfois vécus comme des freins à la pratique en club. Ces sportifs n'arrêtent pas pour autant toute activité sportive, mais préfèrent rester hors du cadre institué.

Notons que l'emploi du temps des pratiquants est considéré comme une contrainte par certains, alors qu'il est une des raisons de la pratique pour d'autres : les adultes n'ont plus le temps pour jouer, alors que les jeunes³ jouent tout le temps. Ces derniers expliquent d'ailleurs que « dans le quartier il n'y a que ça à faire » ; « c'est pour nous occuper »⁴.

Pour ces jeunes, le football permet de contourner l'ennui. En fait, « le sport vient rompre avec la monotonie et introduit un temps extra-ordinaire dans la vie du jeune. »⁵ Cependant, le football ne peut pas être considéré du seul point de vue occupationnel. « Sa place ne peut pas être uniquement réduite à un simple divertissement. »⁶ Les relations sociales qui se jouent au sein du groupe permettent aux jeunes de « s'affirmer en tant qu'être social »⁷. Le pratique du football donne « la possibilité d'exister autrement que par un simple regard »⁸.

Les footballeurs interrogés sur le quartier « Maurepas – Patton – La Bellangerais » illustrent une diversité des formes de pratique : certains ne pratiquent qu'en club, d'autres uniquement hors des clubs, tandis que les derniers mixent une pratique à la fois auto-organisée et instituée.

Certains footballeurs ne pratiquent qu'en club, et ce jusqu'à quatre fois par semaine, mais ont arrêté toute pratique auto-organisée depuis l'adolescence. Sans pratique sportive pour « s'occuper » lors des temps libres, ces jeunes « traînent » sur l'espace public : « ce qu'on fait quand y'a plus le ballon, ba on va s'asseoir sur le banc là bas (...) des fois on va au bar »⁹. Cependant, ces temps libres sont moins importants du fait des entraînements et des matchs avec le club.

¹ GASPARINI William, VIEILLE-MARCHISET Gilles, *op. cit.*, p. 59

² Ibid., p. 59

³ Scolarisés, les jeunes du plateau EPS de Trégain se retrouvent tous les jours après l'école.

⁴ Cf. annexe 27 « Entretien « Footballeurs » n°2 », extrait à la 13^e minute.

⁵ SALAÛN Mikaël, *op. cit.*

⁶ TRAVERT Maxime, *op. cit.*, p. 83

⁷ SALAÛN Mikaël, *op. cit.*

⁸ TRAVERT Maxime, *op. cit.*, p. 90

⁹ Cf. annexe 26 « Entretien « Footballeurs » n°1 », extrait à la 22^e minute.

Les footballeurs rencontrés sur le quartier n'ont pas tous été inscrits si ce n'est qu'une année dans un club. Certains ne l'ont d'ailleurs jamais souhaité, mettant en avant leur faible niveau de jeu personnel et le côté « chiant » de l'entraînement. Pourtant, ils apprécient la pratique auto-organisée du football, et viennent faire les matchs de façon ponctuelle, voire régulière pour la plupart d'entre eux.

Les questionnaires montrent que les footballeurs de clubs font de la compétition. Les joueurs déclarent que la raison de leur pratique en club réside effectivement dans les matchs. De plus, la pratique de ces joueurs hors du club s'apparente fortement à celle des matchs réalisés en club. Les pratiquants du plateau EPS de Trégain et du stade de la Bellangerais auto-organisent le football autour de matchs et de tournois. Nous pouvons ainsi dire que ce sont les matchs qui plaisent aux joueurs de football, quelque soit le cadre de la pratique.

Sur le stade de la Bellangerais, les pratiquants ont pour la plupart arrêté le football en club, mais se consacrent à leur pratique le temps du « match du dimanche ». Les footballeurs reproduisent en fait l'organisation des matchs qu'ils faisaient en club, sans les contraintes inhérentes au club : ils se retrouvent autour d'une activité connue de tous, proche de celle qu'ils ont pratiqué dans les clubs. « N'oublions pas qu'à la pratique de la cité s'associe souvent une expérience plus ou moins longue et stable en club. »¹

Dans ce cas présent, l'arrêt de la pratique en club interroge sur l'adaptabilité des structures. Les pratiquants redéfinissent quelques aspects de la pratique (temps de jeu, nombre variable des joueurs...) mais ces modifications ne compromettent pas une véritable organisation de la pratique sportive. Si les joueurs reproduisent un cadre de pratique relativement similaire du club, pourquoi n'y sont-ils pas restés ? Nous pouvons alors penser que ce sont bien les « contraintes du clubs » qui entraînent l'arrêt de la pratique en club chez ces joueurs, et que ces derniers tentent de conserver les aspects positifs du match de football tels qu'ils le connaissent, tout en supprimant les autres.

Les pratiquants observés sur le plateau EPS de Trégain s'organisent également à partir de matchs : ils répartissent le nombre de joueurs présents dans différentes équipes qui joueront les uns contre les autres. Le football qui se joue ici révèle un enjeu particulier autour de l'affrontement : nous avons montré dans le dernier chapitre, que le duel était « le centre de gravité de la pratique »².

L'organisation de jeu tend à s'approcher de celle du club, mais les véritables enjeux diffèrent. L'objectif prioritaire ici n'est pas le but, mais l'affrontement individuel entre les joueurs. La pratique se différencie donc de celle du club et de celle observée à la Bellangerais.

Pourtant, ces jeunes sont pour la plupart également inscrits dans des clubs de football. La pratique auto-organisée ne semble donc pas contraindre celle du club. Les jeunes footballeurs expliquent d'ailleurs qu'ils ne jouent pas de la même façon selon le cadre de la pratique. « L' "être ensemble", la bonne ambiance et le jeu composent en même temps une pratique qui se veut moins violente et plus technique qu'en club »³.

Si les jeunes joueurs aiment pratiquer le football dans des cadres de pratique différents, cela signifie que ces derniers ne sont pas antinomiques. « Il n'y a pas

¹ TRAVERT Maxime, *op. cit.*, p. 108

² Ibid., p. 88

³ SALAÛN Mikaël, *op. cit.* (M. SALAÛN parle d'un entretien passé en 1999, avec des jeunes footballeurs du plateau de Trégain)

nécessairement opposition entre les pratiques auto-organisées et les pratiques instituées, mais davantage complémentarité »¹.

De plus, la pratique du football dans le quartier permet de tisser un réseau de relations sociales. Plus qu'une simple pratique occupationnelle, le football aide à créer du lien social entre les jeunes du quartier. « C'est ainsi que les pratiques sportives ne composent pas contre l'institution sportive mais qu'elles complètent les clubs et les associations sportives fédérées. »²

¹ SALAÛN Mikaël, *op. cit.*

² Ibid.

